



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 28.9.2007  
COM(2007) 555 final

**RAPPORT DE LA COMMISSION**

**Direction générale de l'aide humanitaire (ECHO)  
Rapport annuel 2006**

[SEC(2007) 1227]

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>ASPECTS DE POLITIQUE GENERALE .....</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>APERÇU GLOBAL DES OPERATIONS HUMANITAIRES DE LA DG ECHO EN 2006 .....</b>	<b>5</b>
3.1.	Principaux événements et attribution de fonds .....	5
3.2.	Principales interventions en 2006, par région .....	9
3.3.	Analyse comparative .....	10
3.4.	Financement thématique .....	11
3.5.	Actions de préparation aux catastrophes (y compris DIPECHO) .....	11
3.6.	Liaison entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD) .....	12
3.7.	Principaux partenaires dans le cadre des opérations humanitaires .....	12
<b>4.</b>	<b>RELATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS DE L'UE, LES ÉTATS MEMBRES, LES PRINCIPAUX PARTENAIRES HUMANITAIRES ET LES GRANDS DONATEURS EXTERIEURS A L'UE .....</b>	<b>13</b>
<b>5.</b>	<b>AUTRES ACTIVITES .....</b>	<b>13</b>
<b>6.</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>14</b>

### Annexe:

Aperçu détaillé, par pays, des opérations humanitaires, relations avec les partenaires, résultats des évaluations, tableaux financiers et statistiques [SEC(2007) 1227].

## 1. INTRODUCTION

La DG ECHO est le service de la Commission européenne chargé de dispenser une aide humanitaire aux victimes de conflits ou de catastrophes, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine, dans les pays tiers. Sa mission consiste à sauver et à préserver les vies des **populations frappées par des crises humanitaires**, à éviter et à atténuer leurs souffrances ainsi qu'à garantir leur intégrité et leur dignité, comme le prévoit le règlement n° 1257/96. La DG ECHO soutient les opérations d'aide humanitaire conformément aux **principes humanitaires** adoptés au niveau international, de manière **neutre, impartiale et non discriminatoire**, dans le respect du droit international humanitaire; elle défend un espace et des principes humanitaires de plus en plus menacés. Pour la DG ECHO, le meilleur moyen de préserver cet espace humanitaire est de continuer à observer de façon stricte les principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire, d'avoir toujours le souci d'apporter une aide de grande qualité et de poursuivre un dialogue transparent avec les **autres acteurs clés**.

Les décisions et les mesures prises par la DG ECHO sont déterminées uniquement par l'évaluation des besoins humanitaires et ne sont pas guidées ou régies par d'autres considérations politiques que l'affirmation de la **solidarité** de l'Union européenne avec les populations dans le besoin. L'aide est destinée directement aux personnes en détresse, sans distinction de race, de religion ou d'appartenance politique.

La DG ECHO ne met pas en œuvre elle-même des programmes d'assistance. Elle agit en tant que donateur et exerce sa mission en finançant les actions humanitaires de la Communauté à travers des **partenaires** qui ont conclu l'accord-cadre de partenariat (ACP), tels que des ONG et des organisations internationales (institutions de la Croix-Rouge), ou l'accord-cadre financier et administratif (ACFA) dans le cas des agences de l'ONU (essentiellement l'UNICEF, le HCR et le PAM<sup>1</sup>).

La tâche de la DG ECHO est de faire en sorte que des biens et des services parviennent rapidement dans les zones de crise par l'intermédiaire de ces partenaires. La rapidité de l'aide est favorisée par des dispositions spéciales du règlement financier et de ses mesures d'exécution, qui font largement appel au concept de partenariat sur lequel reposent les relations à long terme. Ces dispositions structurelles permettent également à la DG ECHO de déployer sur le terrain des assistants techniques (experts d'ECHO) qui réalisent l'identification des couches vulnérables de la société, l'évaluation précise des besoins, la détermination rapide des partenaires et des projets aptes à y répondre, puis le suivi sur place des progrès réalisés par les partenaires et les projets, de manière à garantir une bonne gestion financière, qui étaye une assurance raisonnable.

L'aide apportée vise également à faciliter, avec d'autres instruments d'aide et dans la mesure du possible, le retour des populations à l'autosuffisance afin de permettre l'arrêt progressif du financement de la DG ECHO dans de bonnes conditions. Dans cette perspective, la DG ECHO s'emploie activement à mettre en œuvre une **stratégie de liaison entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement** (LRRD) et à instaurer une coopération

---

<sup>1</sup> Fonds des Nations unies pour l'enfance, Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Programme alimentaire mondial des Nations unies.

plus étroite avec d'autres services de la Commission ou d'autres donateurs. En s'appuyant sur son expérience dans la gestion des catastrophes, la DG ECHO œuvre également à **encourager la préparation à celles-ci** afin de réduire, d'une part, la vulnérabilité et l'exposition des populations aux risques et aux catastrophes et, d'autre part, les coûts économiques qui en découlent. Enfin, dans l'optique d'une exécution efficace de sa mission, la DG ECHO peut soutenir – lorsque c'est opportun et nécessaire – des mesures de **renforcement des capacités** à l'intention de ses partenaires chargés de la mise en œuvre.

Le présent rapport synthétise les principales activités de la DG ECHO en 2006. L'annexe fournit des détails sur son action, et notamment un aperçu, par pays, des opérations humanitaires ainsi que des statistiques.

## 2. ASPECTS DE POLITIQUE GENERALE

D'une manière générale, au cours des dernières décennies, **l'ampleur et le nombre des catastrophes naturelles ont augmenté**, de même que le nombre de personnes touchées, les populations les plus pauvres étant frappées de manière disproportionnée. D'après les prévisions, cette tendance devrait s'accroître à l'avenir.

Le nombre de **conflits** n'a pas varié sensiblement mais ceux qui ont lieu actuellement ont tendance à **durer plus longtemps** et sont de plus en plus destructifs, en dépit d'une baisse du nombre de réfugiés au cours des dernières années. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays est stable, au-dessus de 25 millions<sup>2</sup>.

Au niveau des orientations politiques, la DG ECHO a pris plusieurs initiatives pour répondre au changement profond du contexte international dans lequel s'inscrit l'aide humanitaire, non seulement pour ce qui est de la nature, de la fréquence et de l'intensité des catastrophes, mais aussi sur le plan géopolitique. **De nouveaux intervenants ont fait leur apparition**. Tel est le cas des donateurs non traditionnels, notamment des sociétés ou des États qui, jusqu'ici, étaient absents de la scène humanitaire. De même, les services de la protection civile et les forces armées des États membres en sont venus à jouer un rôle important dans certaines circonstances et doivent être pris en compte dans de nombreuses opérations humanitaires. Bien que l'essentiel de ces aspects soit couvert par l'initiative sur les *principes et bonnes pratiques pour l'aide humanitaire*, celle-ci n'a jamais été consacrée au niveau de l'UE. Afin d'anticiper et de s'adapter à cet environnement en mutation, la DG ECHO s'emploie à améliorer encore la coopération avec les mécanismes de protection civile et la coopération entre civils et militaires. Le commissaire responsable de l'aide humanitaire a chargé la DG ECHO de lancer une initiative politique majeure, à travers une **communication** de la Commission au Conseil et au Parlement européen définissant un **consensus communautaire** sur les principes et les meilleures pratiques de l'action humanitaire dans le but de **renforcer l'efficacité et la coordination des politiques de l'UE dans ce domaine**.

Afin d'améliorer la réponse de la Commission, dans le cadre de la stratégie de l'UE visant à renforcer sa capacité de réaction en cas de catastrophes et de crises dans les pays tiers (COM (2005)153), la DG ECHO a proposé d'**augmenter** le nombre de ses **experts sur le terrain**,

---

<sup>2</sup> [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int).

notamment ceux qui possèdent une formation et de l'expérience dans l'évaluation rapide des besoins et qui sont susceptibles d'être déployés rapidement. Cette mesure, à laquelle s'ajoute un nouveau **renforcement des procédures opérationnelles et contractuelles** de la DG ECHO, a accru la capacité de fournir une aide humanitaire dans des délais plus brefs à travers les partenaires de mise en œuvre d'ECHO, parmi lesquels figurent les ONG, les organisations internationales et les agences de l'ONU. La DG ECHO peut ainsi apporter une contribution importante à la poursuite du développement de la capacité de l'UE à affronter des crises et des catastrophes, qui devient toujours plus une priorité politique à la suite des communications adoptées après le tsunami, du rapport Barnier et des documents connexes.

L'année 2006 est la dernière couverte par les **perspectives financières** pour la période 2000-2006. Dans le cadre de celles-ci, le budget de l'aide humanitaire a été maintenu à un niveau relativement stable et minimal, démarrant à 471 millions d'euros en 2000 pour arriver à 496 millions en 2006. Ce faible montant a obligé la DG ECHO à rechercher des fonds supplémentaires chaque année, principalement en recourant à la réserve pour les aides d'urgence, destinée avant tout à l'aide humanitaire.

Dans les nouvelles perspectives financières, qui concernent les années 2007-2013, toutes les activités de nature humanitaire seront intégrées dans un instrument unique. Du fait de l'intégration de l'aide alimentaire et de l'aide aux populations déracinées, le budget de l'aide humanitaire pour l'année 2007 sera de 732 millions euros (le chiffre comparable était de 710 millions d'euros en 2006), avec une hausse annuelle indicative de 3 %.

### **3. APERÇU GLOBAL DES OPERATIONS HUMANITAIRES DE LA DG ECHO EN 2006**

#### **3.1. Principaux événements et attribution de fonds**

Dans le domaine de l'aide humanitaire, 2006 a été une année particulièrement difficile, avec la crise libanaise et une série de catastrophes naturelles majeures, auxquelles s'ajoute la charge persistante des crises humanitaires.

L'année a commencé avec une série de sécheresses dans la Corne de l'Afrique, en Afrique australe et en Afghanistan, les répercussions de la crise nutritionnelle de 2005 au Niger et le tremblement de terre du 27 mai à Java (Indonésie), qui a fait plus d'un million de sans-abri. La Commission a également dû faire face à l'aggravation de la situation humanitaire au Soudan, à l'intensification de la crise en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ainsi qu'à la persistance de besoins humanitaires en République démocratique du Congo, en Tchétchénie et en Colombie, pour ne citer que quelques-unes des situations humanitaires les plus dramatiques. La crise libanaise de juillet-août 2006, de courte durée mais d'une grande complexité, a requis de la part de la Commission européenne une réaction pluridimensionnelle dans laquelle l'acheminement rapide de l'aide humanitaire a joué un rôle important.

L'aggravation de la situation humanitaire a conduit la DG ECHO à recourir par trois fois en 2006 à la réserve de la Commission pour les aides d'urgence, en faveur du Soudan (Darfour), du Liban ainsi que de la Cisjordanie et de Gaza, pour un montant total de 140 millions

d'euros<sup>3</sup>. Ces événements ont eu une forte incidence sur la DG ECHO, qui a dû gérer un budget total de 671 millions d'euros, alors que le montant fixé initialement était de 496 millions d'euros (chiffres arrondis).

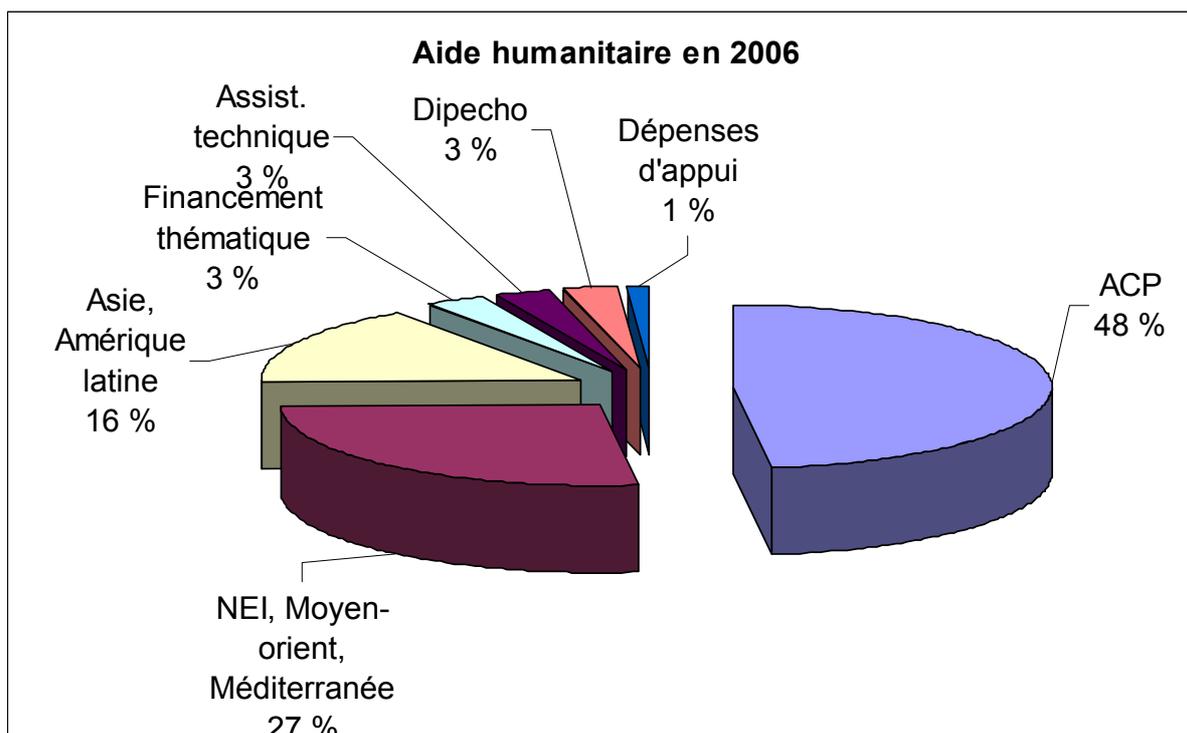
La réponse apportée par la DG ECHO aux crises humanitaires en 2006 a fait l'objet de 90 décisions de financement. Le taux d'exécution des crédits d'engagement a atteint les 100 %. Les pays ACP ont été les plus grands bénéficiaires de l'aide (322 millions d'euros – 48 %), suivis de l'Europe orientale, des nouveaux États indépendants, du Moyen-Orient et des pays méditerranéens (177,9 millions d'euros – 27 %), et enfin de l'Asie et de l'Amérique latine (105,5 millions – 16 %).

---

<sup>3</sup> Outre le transfert de la réserve pour les aides d'urgence (140 millions d'euros), d'autres rallonges budgétaires ont été représentées par l'utilisation des ressources du FED (28 millions d'euros) et par la réaffectation de recettes (7 millions d'euros).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la distribution géographique de l'aide humanitaire octroyée en vertu des décisions de financement adoptées en 2006 (montants en millions d'euros):

Unité/région	Montants	%
<b>A/1: Afrique, Caraïbes, Pacifique</b>	<b>322 060 000</b>	<b>48 %</b>
Corne de l'Afrique	161 050 000	
Grands lacs	84 050 000	
Afrique occidentale	56 150 000	
Caraïbes et Pacifique	1 610 000	
Afrique australe	19 200 000	
<b>A/2: Europe orientale, nouveaux États indépendants, Moyen-Orient, Méditerranée</b>	<b>177 900 000</b>	<b>27 %</b>
NEI (Tchéchénie, Caucase, Tadjikistan...)	33 000 000	
Moyen-Orient	134 000 000	
Pays méditerranéens	10 900 000	
<b>A/3: Asie, Amérique latine</b>	<b>105 491 305</b>	<b>16 %</b>
Asie	86 891 305	
Amérique latine	18 600 000	
<b>0/1: Financement thématique + subventions</b>	<b>20 500 000</b>	<b>3 %</b>
Assistance technique (experts et régies d'avances)	19 000 000	3 %
Dipecho - Préparation aux catastrophes	19 050 000	3 %
Dépenses d'appui et utilisation de recettes réaffectées	7 005 627	1 %
<b>TOTAL 2006</b>	<b>671 006 932</b>	<b>100 %</b>



Comme le montre la répartition régionale des fonds de la DG ECHO, la réponse apportée par celle-ci aux situations d'urgence humanitaire en 2006 a évolué en fonction des modifications des besoins humanitaires mondiaux, une attention particulière ayant été accordée aux «crises oubliées». Afin de garantir que ses opérations correspondent bien aux besoins, la DG ECHO établit son programme de travail selon une méthode fondée sur l'évaluation des besoins mondiaux. Pour ce faire, elle procède à une étude comparative générale de la situation de plus de 140 pays en développement, sur la base de divers indicateurs (développement humain, pauvreté, exposition aux catastrophes naturelles, conflits, réfugiés, déplacés internes, malnutrition et mortalité des enfants de moins de cinq ans, contributions d'autres donateurs). Cette méthodologie a été affinée en 2006 avec la scission de l'évaluation des besoins mondiaux en deux indices: un indice de vulnérabilité et un indice de crise.

La stratégie d'aide de la DG ECHO est restée axée sur les **crises oubliées**, à savoir les situations dans lesquelles les grands besoins humanitaires mobilisent peu l'attention des donateurs – ce qui se traduit au niveau de l'aide reçue – et des médias. Pour repérer les crises oubliées, la DG ECHO se fonde sur une méthode d'analyse tenant compte de critères tant quantitatifs (faible couverture médiatique ou maigre soutien des donateurs en présence de besoins importants) que qualitatifs (évaluation sur le terrain par les experts et les responsables de dossiers de la DG ECHO). Les crises oubliées identifiées en 2006 sont: la Tchétchénie, le Myanmar, les réfugiés sahraouis (Algérie), le Népal et, dans une moindre mesure, l'Inde pour la crise au Cachemire. Au cours de l'année, une aide totale de 65,7 millions d'euros a été allouée à ces crises, soit 14 % des 489,5 millions d'euros engagés au titre du FED et du chapitre 23 02 du budget.

Les résultats de l'évaluation globale des besoins et de l'évaluation des crises oubliées peuvent être consultés sur le site web Europa à l'adresse [http://ec.europa.eu/echo/information/strategy/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/echo/information/strategy/index_fr.htm).

### 3.2. Principales interventions en 2006, par région<sup>4</sup>

Les détails de ces interventions figurent en annexe, section I.

#### 3.2.1. *Afrique, Caraïbes, Pacifique (pays ACP)*

En 2006, la DG ECHO a alloué 322 millions d'euros aux pays ACP. Les interventions les plus importantes sont décrites ci-après:

- au **Soudan**, en raison de l'aggravation de la situation au Darfour, le budget alloué est passé de 40 millions d'euros à 97 millions d'euros; 17 millions d'euros de plus ont été consacrés au Tchad pour remédier aux conséquences des mouvements de population depuis le Soudan,
- le nord de l'**Ouganda** connaît sa vingtième année de conflit armé. Le gouvernement lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur dans les districts du nord. Le budget de 19 millions d'euros alloué en 2006 a été consacré à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, à la santé et à la nutrition, aux moyens de subsistance et à la sécurité alimentaire, à la protection et aux produits non alimentaires,
- au **Burundi**, 17 millions d'euros ont été utilisés en faveur des populations vulnérables, pour la fourniture de médicaments essentiels aux centres de santé et aux hôpitaux publics. Dans le cadre de la lutte contre le choléra, de l'eau potable a été fournie, des centres de traitement spécialisés ont été mis en place et une éducation à l'hygiène a été assurée. Enfin, les populations ont également bénéficié d'activités de protection,
- en **République démocratique du Congo (RDC)**, le financement total de 50 millions d'euros a servi à répondre aux besoins de base en matière de santé, de nutrition et d'abris des populations les plus vulnérables dans les zones les plus pauvres (régions orientales) et à assurer le transport aérien humanitaire,
- au **Liberia**, un budget de 19,8 millions d'euros a permis de continuer à soutenir le retour et la réinstallation des réfugiés et des déplacés internes dans leur lieu d'origine, par le financement d'une aide, du transport et d'une assistance générale incluant la protection.

#### 3.2.2. *Bassin méditerranéen et Moyen-Orient*

Le regain de tension dans les **territoires palestiniens occupés** et les besoins humanitaires des populations les plus vulnérables ainsi que des réfugiés palestiniens en Jordanie, au Liban et en Syrie ont rendu nécessaire une augmentation de la dotation budgétaire initiale, de 34 millions d'euros à 84 millions d'euros, pour répondre à leurs besoins accrus dans les domaines suivants: alimentation, santé, eau et assainissement, emploi d'urgence et protection.

En outre, le conflit d'un mois entre Israël et le Hezbollah a entraîné des morts, des blessés et des déplacements de population au **Liban**; la DG ECHO y a répondu en mobilisant 50 millions d'euros pour les soins médicaux d'urgence, les secours alimentaires et non alimentaires d'urgence, l'eau, l'assainissement et les abris temporaires. Après la cessation des

---

<sup>4</sup> Les principales interventions sont celles pour lesquelles les montants les plus élevés ont été alloués à chaque région.

hostilités, la DG ECHO a axé son action sur les besoins urgents restant à couvrir et sur une réhabilitation à petite échelle.

### 3.2.3. *Asie*

En 2006, la DG ECHO a mobilisé 15,7 millions d'euros pour assurer la poursuite de l'aide aux réfugiés birmans le long de la frontière **birmano-thaïlandaise** ainsi qu'aux groupes les plus vulnérables victimes de la crise prolongée au Myanmar; des fonds ont été consacrés à l'amélioration de la protection de la population musulmane apatride dans le nord du Myanmar.

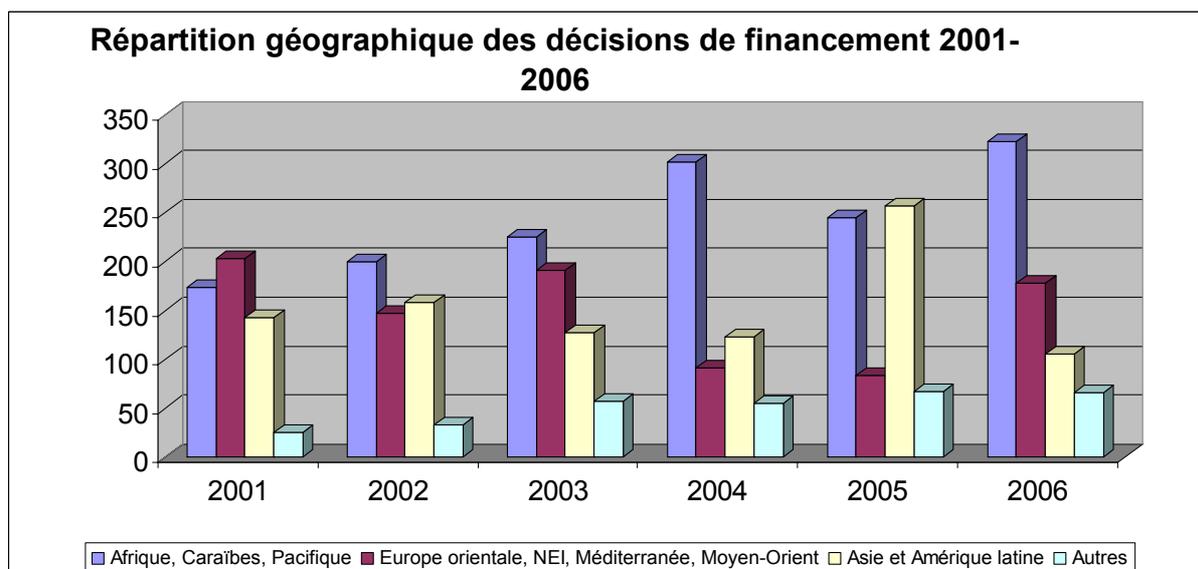
Un budget de 22,5 millions d'euros a été affecté au soutien du processus de réintégration des rapatriés, des déplacés internes et des groupes vulnérables touchés par le conflit et la sécheresse en Afghanistan, ainsi qu'à la protection et au soutien des réfugiés afghans au **Pakistan** et en **Iran**.

### 3.2.4. *Amérique latine*

La DG ECHO est principalement intervenue en **Colombie**, mobilisant 12 millions d'euros pour les populations affectées par le conflit prolongé. L'intervention de la DG ECHO concernait principalement l'eau et l'assainissement, les abris, l'aide alimentaire, l'éducation, etc., une attention particulière étant accordée à la protection des populations en vue de renforcer l'environnement protecteur fragile dans ce pays.

## 3.3. **Analyse comparative**

L'**analyse comparative illustrée par le graphique ci-dessous sur la répartition géographique des décisions de financement entre 2001 et 2006** montre que si, au cours des années précédentes, la part relative de financement accordée aux pays ACP s'est accrue de manière continue, tel n'a pas été le cas en 2005, année où l'Asie est arrivée en tête du fait des deux grandes crises qui l'ont frappée: le tsunami et le tremblement de terre au Cachemire. En 2006, les pays ACP ont repris la première place, avec près de la moitié du budget. Sur cinq ans, on peut également constater que le financement accordé aux différentes régions et parties du monde varie fortement, ce qui confirme que l'intervention de la DG ECHO s'inscrit dans le court terme. Il convient également d'observer que plus de 96 % du budget de l'aide humanitaire concernent le financement d'opérations humanitaires, moins de 4 % étant des dépenses d'appui (information, audits, évaluations, etc.).



### 3.4. Financement thématique

Vu la contribution essentielle à l'efficacité de l'aide humanitaire apportée par les principales organisations internationales dotées d'un mandat humanitaire (agences des Nations unies, CICR, FICR, etc.), la DG ECHO a continué en 2006 d'appuyer le renforcement de leurs capacités institutionnelles à travers des programmes de financement thématique.

En 2006, la DG ECHO a soutenu des programmes de l'UNOCHA (gestion de l'information), du HCR (enregistrement des réfugiés), de l'UNICEF (protection des enfants et intervention d'urgence) et du PAM (évaluation des besoins). Des programmes étaient en cours avec l'OMS (interventions sanitaires en cas de crise) et la FICR (gestion des catastrophes et intervention d'urgence). Enfin, le CICR a été financé pour des activités de protection programmatiques.

### 3.5. Actions de préparation aux catastrophes (y compris DIPECHO)

Conformément à la décision n° 1257/96 du Conseil, outre l'aide humanitaire, la DG ECHO encourage la préparation aux catastrophes à travers la sensibilisation, la coordination et le programme spécifique DIPECHO. Les conséquences des risques ainsi que la reconnaissance plus large du changement climatique à l'échelle mondiale et de ses répercussions montrent que cet engagement est tout à fait pertinent et nécessaire.

Sur le plan stratégique, la DG ECHO a renforcé en 2006 ses ressources institutionnelles pour la préparation aux catastrophes, ce qui devrait faciliter une démarche plus cohérente et plus globale en vue de l'intégration systématique de cette question dans l'aide humanitaire et les programmes de réhabilitation. Cette évolution s'inscrit dans le contexte de l'attention accordée par les humanitaires et les bailleurs de fonds de développement, au niveau mondial, aux activités de réduction des risques de catastrophes; elle est conforme au suivi prévu du *Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015*.

En 2006, la DG ECHO a continué à s'engager dans des activités de sensibilisation visant à faire en sorte que les bailleurs de fonds de développement incluent une composante de réduction des risques dans leurs travaux dans les régions exposées aux risques de catastrophes

naturelles (tremblements de terre, inondations, cyclones, etc.) et soutiennent des mesures pratiques visant à réduire ces risques. La DG ECHO milite également pour des démarches de réduction des risques de catastrophes au niveau local qui renforcent la capacité de réaction des populations vulnérables.

Les pays en développement sont particulièrement à risque, la capacité de réaction nationale et l'aptitude des communautés locales à faire face aux répercussions d'une catastrophe étant très faibles. Les projets DIPECHO sont des projets de préparation aux catastrophes menés à l'échelon local qui mettent l'accent sur les populations qui sont les plus exposées aux catastrophes naturelles et qui ont une faible capacité de réaction. Ils doivent servir de démonstration et être reproductibles afin d'être intégrés dans les stratégies de développement et les stratégies nationales à long terme. Outre des opérations à l'échelon d'un pays, les plans d'action DIPECHO comprennent des projets régionaux, puisque les catastrophes naturelles ne s'arrêtent pas aux frontières des États. En 2006, la DG ECHO a consacré au total 19,05 millions d'euros à des plans d'action DIPECHO en Amérique centrale, en Asie centrale et en Asie du Sud-Est.

Pour la première fois, la DG ECHO a adopté en 2006 une décision régionale importante (10 millions d'euros) au bénéfice des populations pastorales afin de mieux préparer la sécheresse, catastrophe à évolution lente, dans la **grande Corne de l'Afrique** (Soudan, Djibouti, Somalie, Éthiopie, Kenya, Ouganda et Érythrée). Ce programme a été élaboré en étroite coopération avec la DG «Développement» et l'Office de coopération EuropeAid.

### **3.6. Liaison entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement (LRRD)**

La DG ECHO a la volonté de mettre en place une transition et des stratégies appropriées pour le retrait de l'aide humanitaire (**liaison entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement, ou «LRRD»**). Elle participe activement au groupe interservices en la matière qui a été réactivé, avec la DG «Relations extérieures», la DG «Développement» et l'Office de coopération EuropeAid. L'entrée en vigueur en 2007 des nouveaux instruments externes (instrument de coopération au développement, instruments de stabilité en particulier) créera un nouvel environnement pour la mise en œuvre de la LRRD; la DG ECHO a commencé à s'y préparer en 2006 avec les autres services concernés. Une attention spécifique a été accordée à la transition entre aide alimentaire et sécurité alimentaire, avec le transfert à la DG ECHO de l'ensemble du budget pour l'aide alimentaire d'urgence. La DG ECHO a sélectionné cinq pays pilotes pour renforcer des politiques de LRRD déjà en cours ou posant problème: le Kenya, le Liberia, la Mauritanie, le Soudan et l'Ouganda. Des résultats importants ont été constatés à la fin de l'année dans la plupart des pays concernés. Le processus de planification du dixième FED y a contribué. Le travail se poursuit.

### **3.7. Principaux partenaires dans le cadre des opérations humanitaires**

L'aide humanitaire accordée par la DG ECHO est mise en œuvre par l'intermédiaire de partenaires. La DG ECHO travaille avec quelque 200 organisations non gouvernementales, agences des Nations unies et organisations internationales telles que le Comité international de la Croix-Rouge et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Il est important, pour la DG ECHO, de faire appel à un large éventail de partenaires, car cela lui permet de répondre de manière efficace à la liste croissante de besoins recensés à travers le

monde. La DG ECHO a noué des relations de travail étroites avec ses partenaires, tant au niveau des orientations politiques qu'au niveau de la gestion des opérations humanitaires.

En 2006, les opérations de la DG ECHO ont été mises en œuvre essentiellement par l'intermédiaire d'ONG (52 %), d'agences des Nations unies (37 %) et d'organisations internationales (11 %). Pour plus de détails sur la ventilation annuelle par catégorie de partenaires, voir les sections V.6 et V.7 de l'annexe.

#### **4. RELATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS DE L'UE, LES ÉTATS MEMBRES, LES PRINCIPAUX PARTENAIRES HUMANITAIRES ET LES GRANDS DONATEURS EXTERIEURS A L'UE**

Comme les années précédentes, la DG ECHO a entretenu d'étroites relations avec d'autres institutions, avec les États membres, les organisations internationales et d'autres acteurs pertinents, tels que les principaux donateurs extérieurs à l'UE, afin de promouvoir les principes et les valeurs humanitaires.

À la fin de l'année 2006, la DG ECHO a entrepris une large consultation des États membres et des partenaires de la CE sur les principales questions humanitaires, telles que l'objectif de l'aide humanitaire, les principes et les valeurs sur lesquels elle repose, les défis auxquels sont confrontés les acteurs dans ce domaine et la mise en œuvre de l'aide humanitaire.

Le résultat de cette consultation sera utilisé pour l'élaboration d'une communication de la Commission qui recherchera un consensus communautaire sur les principes et les meilleures pratiques de l'action humanitaire et fixera le calendrier de mise en œuvre d'une stratégie davantage coordonnée, afin que l'Union européenne développe au maximum sa contribution à l'action humanitaire internationale. Le consensus européen devrait donner plus de cohérence et de logique au concept d'aide humanitaire et en élargir la portée.

Davantage de précisions sur ces partenaires figurent à la section II de l'annexe.

#### **5. AUTRES ACTIVITES**

Dans le cadre de ses activités, la DG ECHO doit également s'acquitter d'autres tâches pour assurer la mise en œuvre et la qualité de l'aide humanitaire:

- (1) développement de la politique de la DG ECHO en matière de **sécurité** du personnel chargé de l'aide humanitaire;
- (2) renforcement de sa **capacité de réaction rapide** sur le terrain par l'organisation d'équipes plurisectorielles;
- (3) **stratégie de communication et information;**
- (4) en matière de formation, la DG ECHO soutient le **Réseau d'aide humanitaire** (NOHA) qui propose un diplôme post-universitaire multidisciplinaire.

Les détails de ces activités figurent en annexe, section III.

La bonne exécution des opérations financées par la DG ECHO est assurée par plusieurs niveaux de vérification et de contrôle à différents stades du cycle de projet. Les aspects liés à la stratégie de contrôle mise au point par la DG ECHO ainsi que ses procédures de supervision et de suivi sont décrits en annexe, section IV.

## **6. CONCLUSION**

Avec la crise libanaise, une série de catastrophes naturelles majeures et la charge persistante des crises humanitaires, 2006 a été une année particulièrement difficile pour la DG ECHO, qui n'en a pas moins réussi à remplir la tâche qui lui a été confiée par mandat. Pour ce qui est du principal but stratégique, à savoir assurer une aide humanitaire efficace, les objectifs fixés ont été atteints et même nettement dépassés.